



S'agit-il d'une diffamation ? est-il possible de porter plainte?

Par **aurelie**, le **26/01/2010** à **22:02**

Bonjour,

J'aimerais savoir dans quel cas est-il possible de porter plainte pour diffamation?

Il s'agit de ma mère, qui a été convoquée par la Directrice de son travail qui voulait lui parler de rumeurs assez fortes qui traînent... On lui a demandé de s'expliquer sur ces rumeurs qui disent qu'elle aurait accusé une de ses collègues à vouloir le décès d'une patiente (c'est un peu long et compliqué à expliquer) et qu'elle aurait eu des tendances fallacieuses avec cette patiente.

Il ne s'agit certes que de rumeurs mais qui ont un impact considérable sur ma mère qui recule (bien évidemment) à aller au travail et croiser ses collègues qui ne parlent plus que de ça...

Quelqu'un pourrait-il me conseiller ?

Merci d'avance